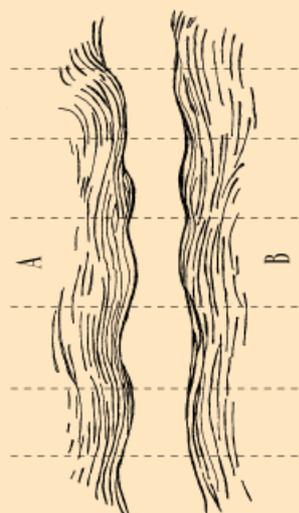


Le Cours de Linguistique Générale 1916-2016

Genève - Paris • 2016 - 2017



TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

Éditeurs scientifiques : Daniele
GAMBARARA, Fabienne REBOUL.

Anne-Gaëlle Toutain, « Quelques enjeux de la rédaction du *Cours de linguistique générale* »

Communication donnée dans la session de Daniele Gambarara, **Construction du CLG**, au colloque **Le Cours de Linguistique Générale, 1916-2016. L'émergence**, Genève, 9-13 janvier 2017.

CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

N° D'ISBN : 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de la session de Daniele Gambarara,

Construction du CLG :

<https://www.clg2016.org/geneve/programme/session-11/>



**CERCLE
FERDINAND
DE SAUSSURE**

QUELQUES ENJEUX DE LA REDACTION DU *COURS DE LINGUISTIQUE GENERALE*

Anne-Gaëlle Toutain
Institut de langue et de littérature françaises de l'Université de Berne (Suisse)
Laboratoire « Histoire des théories linguistiques » (UMR 7597, Paris, France)
anne-gaëlle.toutain@rom.unibe.ch

Je commencerai par une contextualisation relativement longue de l'ébauche de travail que je présente ici, qui est nécessaire pour bien situer ma problématique et la différencier d'autres, qui pourraient en paraître proches.

1. Contextualisation de ce travail

Eu égard à la nature du *Cours de linguistique générale* – qui, comme on le sait, n'est pas, à proprement parler, un texte de Saussure, puisqu'il a été rédigé, de manière posthume, par d'autres que Saussure, fût-ce à partir de notes d'étudiants et de notes de Saussure lui-même –, on pourrait s'interroger sur la pertinence d'un colloque organisé à l'occasion des cent ans de ce texte. Pour certains, en effet, ce texte devrait être exclu du corpus saussurien, qui ne saurait se constituer d'autre chose que des textes « autographes » de Saussure, auxquels on peut ajouter en second lieu les notes prises par les étudiants aux cours du maître. Pour d'autres, en revanche, qui ne sont pas forcément ignorants des manuscrits, ce texte appartient de plein droit au corpus saussurien, en raison, notamment, de son importance historique, et par ailleurs, du fait qu'il demeure le texte le plus facilement lisible de ce corpus.

Pour ma part, plusieurs points me semblent assurés. En premier lieu, le *Cours de linguistique générale* est le fruit d'une lecture de Saussure, par des linguistes qui, à l'époque de sa rédaction, avaient déjà fait, chacun pour leur part, œuvre de linguiste¹. En deuxième lieu, cependant, il est apparent que ce travail de rédaction du *Cours de linguistique générale* a été réalisé par Bally et Sechehaye avec le plus grand sérieux, sérieux dont témoigne, comme y insiste Estanislao Sofia dans son introduction, la Collation Sechehaye², et que les deux linguistes se sont efforcés de donner forme lisible à ce qu'ils comprenaient des notes des étudiants et de Saussure lui-même, sans y introduire leurs propres idées, ce qui a notamment été montré par Engler en 2004 dans « The making of the *Cours de linguistique générale* » ; il suffit d'ailleurs pour s'en convaincre de lire les travaux de Bally et Sechehaye eux-mêmes, en particulier ceux qu'ils ont consacrés à la pensée de Saussure, donc au *Cours de linguistique générale*, qui montrent clairement des divergences entre la pensée saussurienne et celles de Bally et de Sechehaye, sans même parler des critiques explicites que ceux-ci formulent contre le *Cours de linguistique générale*. En troisième lieu, le *Cours de linguistique générale* donne accès à la pensée de Saussure, ce qui n'empêche pas, enfin, qu'en certains points, il brouille cet accès, en raison des modifications du propos de Saussure qu'ont impliquées la compilation, l'organisation et la mise en forme des notes d'étudiants et des notes de Saussure.

Je ne pense pas qu'on puisse, comme le font certains (encore récemment Rastier, par exemple³), opposer « deux Saussure » : celui du *Cours de linguistique générale*, se confondant éventuellement avec le Saussure structuraliste (c'est-à-dire avec le Saussure des structuralistes), et celui des manuscrits. En effet, d'une part, comme je viens de l'indiquer, il me semble que l'accès à la pensée saussurienne est rendu possible par le *Cours de linguistique générale*. Dès lors, il paraît impossible d'affirmer que les manuscrits nous auraient révélé un « nouveau Saussure » – et encore moins que cette révélation daterait de 1996, dans la mesure où malgré tout l'intérêt qu'il présente, « De l'essence double du langage » n'apporte pas d'éléments conduisant à une révision radicale de notre représentation de la pensée saussurienne ; il nous y permet seulement un accès nouveau. D'autre part, les autres pièces du corpus saussurien sont également problématiques. On sait que les textes publiés par Saussure lui-même n'ont pas trait à la linguistique générale. Les notes d'étudiants nous livrent pour leur part la pensée de Saussure médiatisée par une prise de notes (même si le fait de disposer des cahiers de plusieurs étudiants permet de pallier ce défaut dans une certaine mesure) et, par ailleurs, rendue accessible à des étudiants pour qui

¹ Rappelons, entre autres, que *Programme et méthodes de la linguistique théorique* est paru en 1908, le *Traité de stylistique française* en 1909 et la première édition de *Le langage et la vie* en 1913.

² Voir Sofia (2015).

³ Voir Rastier (2015).

elle devait pouvoir constituer matière à examen⁴. Enfin, les manuscrits autographes ne nous livrent que des textes qui n'étaient pas destinés comme tels à la publication et qui sont, pour nombre d'entre eux, fragmentaires. Ce n'est donc pas parce qu'ils sont de la main de Saussure lui-même qu'ils nous donnent nécessairement accès à une pensée plus « authentique ». Cette idée, apparemment évidente, me paraît pour ma part devoir être interrogée ; elle me semble participer d'une sorte de vénération de l'autographe qui mériterait d'être « psychanalysée », au sens, sinon de Freud, du moins de Bachelard. À cet égard, les cours pourraient même paraître plus « authentiques », dans la mesure où ils témoignent d'un état, sinon définitif, sinon rendant compte de toute la complexité, et de toutes les difficultés de la pensée de Saussure – Saussure insiste, dans l'entretien avec Gautier, sur ses doutes –, du moins considéré par Saussure comme communicable à d'autres.

Bien entendu, tout cela n'empêche pas que, pour des raisons assez claires, la pensée de Saussure, si elle est lisible quelque part, le soit au premier chef dans les textes où elle se trouve la moins médiatisée : soit dans ceux de Saussure lui-même (pour la linguistique générale : les manuscrits autographes et la correspondance), et dans les notes des étudiants, bien que, comme je viens de le rappeler, ces textes doivent être pris avec prudence, et ne puissent être considérés comme aussi fiables que le serait un ouvrage publié par Saussure lui-même. C'est là même ce qui me paraît justifier une analyse du *Cours de linguistique générale* à la lumière de ses sources manuscrites, analyse qui, du reste, a déjà une longue histoire puisqu'elle fut inaugurée au milieu des années 1950 par les travaux de Robert Godel, et que, par exemple, quelqu'un comme Henri Frei en avait ressenti assez tôt la nécessité⁵. Ce n'est d'ailleurs pas la pensée de Saussure, comme auteur, qui me paraît importer – c'est là, pourrait-on dire, l'anecdote –, mais la problématique saussurienne. Or, cette problématique, dans le *Cours de linguistique générale*, est tout à la fois lisible et obscurcie, en raison du fonctionnement d'autres problématiques, caractère qui me semble conférer un grand intérêt épistémologique à ce texte, fruit de la première lecture de Saussure dont on ait la trace, et d'une lecture inaugurale, à tous points de vue.

J'en arrive ainsi à la problématique de ce travail, dont l'énoncé me permettra de situer ce dernier par rapport à ceux qui l'ont précédé, et dont je viens de rappeler qu'ils sont déjà nombreux et, pour certains d'entre eux, anciens. Je n'ai cessé d'osciller, dans ce qui précède, entre deux affirmations relatives au *Cours de linguistique générale* : l'accès qu'il rend possible à la pensée saussurienne et le brouillage de celle-ci dont il est en même temps responsable. En réalité, le fait remarquable me paraît être que cette dualité singularise le *Cours de linguistique générale* dans l'ensemble de l'histoire du saussurisme. En effet, comme je l'ai montré ailleurs, celle-ci est marquée par des mécompréhensions récurrentes, qu'il s'agisse – pour reprendre les distinctions proposées par Christian Puech⁶ – de la réception des comptes rendus, de celle du structuralisme (la réception des Cercles) et du structuralisme généralisé ou de la réception philologique dudit « néo-saussurisme », qui ont toutes pour point commun – et le fait présente un intérêt singulier pour ce qui est de la dernière, eu égard à mon présent propos – de se méprendre sur les enjeux de la linguistique saussurienne, et de se méprendre de la même manière. Or, à cet égard, le *Cours de linguistique générale* apparaît comme la moins déformante des lectures de Saussure qui jalonnent l'histoire du saussurisme, et c'est comme telle qu'elle me paraît présenter un intérêt épistémologique. En effet, je ne pense pas que la lecture structuraliste de Saussure soit imputable aux interventions des éditeurs du *Cours de linguistique générale*, bien que ce dernier l'ait sans doute facilitée, mais plutôt que les mêmes causes produisent les mêmes effets : les obstacles épistémologiques que la rupture saussurienne (au sens bachelardien) nous permet d'identifier comme tels, et auxquels se sont heurtés les lecteurs de Saussure, aux différentes époques de l'histoire de la linguistique, sont les mêmes qui ont empêché les éditeurs, en dépit de leur volonté indiscutable de le faire, et si tant est qu'il fût possible de le faire, de rédiger le *Cours de linguistique générale* d'une manière parfaitement

⁴ Selon les dires de Saussure lui-même, dans ses entretiens avec Gautier et Riedlinger. Riedlinger rapporte ainsi ce propos du 19 janvier 1909 : « M. de Saussure s'en est beaucoup occupé [de la linguistique statique] il y a 15 ans, et il lui faudrait au moins deux à trois mois de recueillement, pendant les vacances, avant d'entreprendre un pareil cours (on ne l'improvise pas d'une leçon à l'autre), et... des élèves déjà au courant des méthodes de la linguistique. » (Godel, 1957 : p. 29), et Saussure explique à Gautier, le 6 mai 1911 : « Je me trouve placé devant un dilemme : ou bien exposer le sujet dans toute sa complexité et avouer tous mes doutes, ce qui ne peut convenir pour un cours qui doit être matière à examen. Ou bien faire quelque chose de simplifié, mieux adapté à un auditoire d'étudiants qui ne sont pas linguistes. Mais à chaque pas je me trouve arrêté par des scrupules. Pour aboutir, il me faudrait des mois de méditation exclusive. » (Gautier, 2005 : p. 69).

⁵ Comme il ressort notamment de la lecture des *Actes de la conférence européenne de sémantique* qui s'est tenue à Nice fin mars 1951, à l'instigation de Benveniste.

⁶ Voir Puech (2005) : p. 95-97 et Puech (2004) : p. 125-127.

satisfaisante. Or, le *Cours de linguistique générale* est justement d'autant plus instructif à ce propos que les éditeurs s'y sont efforcés de donner à lire la pensée de Saussure, plutôt que de la lire eux-mêmes (ce qu'ils ont fait par ailleurs dans quelques articles).

Dans cette perspective, il me semble qu'il pourrait être intéressant d'établir une nouvelle édition critique du *Cours de linguistique générale*, qui réponde à une telle visée épistémologique – car il ne me semble pas que Tullio de Mauro ait réellement rompu avec la lecture structuraliste de Saussure. Ce sont quelques échantillons (nécessairement limités, étant donné le format de cette contribution, et dans la mesure où ce travail est pour le moment à l'état d'ébauche) d'un tel travail que je me propose à présent, après cette longue introduction, de soumettre à la réflexion du lecteur, ce qui me permettra en même temps de préciser la communauté de problématique qui me paraît unifier les différentes lectures de Saussure que j'ai énumérées dans ce qui précède, et à laquelle je me suis pour le moment contentée de faire allusion.

2. Analyse épistémologique de quelques interventions significatives des éditeurs du *Cours de linguistique générale*

Je ne m'intéresserai ici qu'à quelques interventions des éditeurs du *Cours de linguistique générale*, et de celles qui laissent transparaître les obstacles épistémologiques dont j'ai parlé ci-dessus. Bien entendu, il en existe de nombreuses autres, en particulier celles qui concernent le plan du *Cours de linguistique générale*, qu'on pourrait qualifier de « macro-structurales », telles le rejet dans une quatrième partie intitulée « Linguistique géographique » d'un développement sur « Les langues » qui se trouve au début du troisième cours, le traitement de l'analogie au sein de la partie consacrée à la linguistique diachronique, comme dans le premier cours, alors que dès le deuxième cours, l'analogie est présentée comme un phénomène synchronique, sans oublier celles qui tiennent à la pluralité des sources – les trois cours, et des notes de Saussure de dates diverses – : le projet du *Cours de linguistique générale* implique en lui-même le mélange de propositions prises dans des élaborations différentes, et de dates différentes, au détriment de la complexité d'une pensée qui n'a cessé d'évoluer, bien que les propositions fondamentales demeurent constantes. J'envisagerai ainsi un petit échantillon d'interventions que je pourrais qualifier de « micro-structurales », c'est-à-dire qui concernent, soit quelques formulations, soit, plus significativement, la rédaction d'un paragraphe ou d'un alinéa. Parmi celles-ci, il faudrait par ailleurs distinguer entre des interventions modifiant, si peu que ce soit, le propos saussurien, et d'autres qui ne font que faciliter une lecture de type structuraliste. C'est aux premières que je m'intéresserai.

Je commencerai en outre par rappeler en quelques mots ce qui me paraît être l'apport fondamental de Saussure, et ce qui caractérise la méconnaissance dont il a fait l'objet, et qui unifie, en dépit de leur diversité, les lectures de Saussure que j'ai évoquées tout à l'heure, y compris, donc, celle que constitue, fût-ce de manière minimale, le *Cours de linguistique générale*.

2.1. L'apport saussurien

Comme je me suis efforcée de le montrer à plusieurs reprises, il me semble que l'apport saussurien consiste en la théorisation du rapport son/sens, que permettent les concepts corrélatifs de système et de valeur. La dualité du signe (forme/sens, son/sens, signifiant/signifié, *semainon/semainomenon*, *signans/signatum*, etc.) a été reconnue dès longtemps (depuis l'Antiquité), bien que selon des modalités variables ; contrairement à ce qu'a pensé, par exemple, Jakobson, ce n'est donc pas en cela que réside l'apport saussurien. Saussure, précisément, récuse cette dualité, au profit d'une autre : entre son et signe, phonologie et linguistique ; ce faisant, il rend compte théoriquement de la dualité son/sens empiriquement constatable, c'est-à-dire de la dualité qu'il récuse et dont, bien entendu, il ne récuse pas l'empiricité, mais qu'il refuse seulement de considérer comme constitutive de la langue. On connaît, en particulier, cette proposition de « De l'essence double du langage » :

« Le dualisme profond qui partage le langage ne réside pas dans le dualisme du son et de l'idée, du phénomène vocal et du phénomène mental ; c'est là la façon facile et pernicieuse de le concevoir. Ce dualisme réside dans la dualité du phénomène vocal COMME TEL, et du phénomène vocal COMME SIGNE – du fait physique, (objectif) et du fait physico-mental (subjectif), nullement du fait "physique" du son par opposition au fait "mental" de la signification. Il y a un premier domaine, intérieur, psychique, où existe le signe autant que la signification, l'indissolublement lié à l'autre ; il y en a un second, extérieur, où n'existe plus que le "signe" ; mais à cet instant le signe réduit à une succession d'ondes sonores ne mérite pour nous que le nom de figure vocale. » (Saussure, 2002 : p. 20-21).

Autrement dit, son et sens deviennent chez Saussure « effets de langue », et c'est en cela que réside la théorisation saussurienne du rapport son/sens. Cependant, dès lors, son et sens, *en tant que linguistiques*, c'est-à-dire, en tant que *signifiant* et *signifié*, au sens saussurien de ces termes, sont purement négatifs, ce à quoi renvoient les concepts de système et de valeur. Une valeur, au sens saussurien, se spécifie par l'inséparabilité, l'identité, va parfois jusqu'à dire Saussure, de ses deux axes constitutifs : vertical et horizontal. Toute combinaison est *en même temps* délimitation d'unités, ou encore, toute entité ne vaut que dans la mesure où elle est distincte des autres.

Il y a donc loin du *système*, au sens saussurien, à la *structure*, au sens structuraliste, mais aussi au sens commun de l'organisation constitutive de toute langue. Le concept saussurien de système est corrélatif de celui de valeur : en raison de cette inséparabilité des deux axes, en raison du caractère négatif des entités linguistiques, purement différentielles, tout signe linguistique est nécessairement terme d'un système. Aussi, par ailleurs, et ce fut la première distinction posée par Saussure, à l'époque de la rédaction des conférences de 1891, la langue n'existe-t-elle qu'en synchronie : chaque signe n'existe que dans l'instant de sa délimitation, ce qui signifie : par cette délimitation même, au sens où il ne consiste en rien d'autre qu'en cette délimitation. En revanche, la structure est une organisation d'entités positives, fussent-elles relatives les unes aux autres, et d'entités qui, en retour, sont également des signes au sens commun (des entités dotées d'une forme et d'un sens), et non au sens saussurien.

Ce qui caractérise ainsi la lecture structuraliste (et poststructuraliste) de Saussure, est ce que j'ai qualifié dans quelques textes de double problématique des rapports son/sens et des rapports forme/substance. La problématique des rapports son/sens, que l'on peut caractériser comme telle à la lumière récurrente de la théorisation saussurienne de la langue, se définit par la considération séparée du signifiant et du signifié (qui n'ont dès lors plus rien de saussurien), et l'examen de leurs rapports ; la problématique des rapports forme/substance, de même caractérisable comme telle à la lumière récurrente de la théorisation saussurienne de la langue, constitue le cadre d'une construction de la langue comme structure (comme forme, par exemple chez Hjelmslev, mais aussi, contradictoirement, chez Jakobson et Martinet) permettant l'analyse de la substance, là où chez Saussure, la notion de forme renvoyait à la négativité des entités de langue, sans définir la langue comme un existant formel.

Je caractérise également volontiers le structuralisme (ainsi que d'autres lectures, postérieures, de Saussure), en parlant à son propos de « lecture idiologique de Saussure », car cette lecture de Saussure dans le cadre de la double problématique des rapports son/sens et des rapports forme/substance est analysable en termes de méconnaissance de la distinction entre langue et idiome qu'implique la théorisation saussurienne de la langue : construire son et sens comme effets de langue, c'est en effet également faire de l'idiome un effet de langue, langue dont il est par ailleurs la manifestation, ou encore, c'est définir les idiomes comme des langues. Les structuralistes (en particulier) ont quant à eux analysé le donné idiologique en se fondant sur une définition de la langue – dès lors mal distinguée du langage – comme structure. Autrement dit, ils ont fait de la langue (ou du langage), ainsi présumée, et non théorisée, un principe d'analyse des idiomes.

C'est le fonctionnement de cette double problématique des rapports son/sens et forme/substance dans le *Cours de linguistique générale* que je voudrais à présent faire apparaître à travers les quelques exemples que je donnerai dans ce qui suit ; plus exactement, je voudrais montrer comment la rédaction de certains passages laisse transparaître ces dernières.

2.2. La problématique des rapports forme/substance

À cet égard, l'intervention la plus remarquable concerne peut-être les premiers alinéas (« A. Qu'est-ce qu'une *identité* synchronique ? ») du chapitre III de la deuxième partie (« Linguistique synchronique ») du *Cours de linguistique générale* : « Identités, réalités, valeurs », que Godel compte au nombre des « principaux passages du *Cours* où Bally et Sechehaye, soit par leur interprétation, soit par des insertions plus ou moins étendues, ont développé ou modifié le texte des manuscrits. » (Godel, 1957 : p. 119). De Mauro, dans la note 216 de son édition, note, à propos de ce chapitre, qu'il donne « des raisons scientifiquement valides pour la distinction [langue/parole] » (Saussure, 1972 : p. 459, note 216), ces raisons « se trouv[a]nt dans la nécessité de donner une réponse aux questions que pose le chapitre » (Saussure, 1972 : p. 459, note 216), et en particulier à celle de l'identité synchronique. Selon lui, la réponse donnée à cette dernière « peut donc être considérée comme un des *incipit* les plus efficaces de la linguistique saussurienne » (Saussure, 1972 : p. 459, note 216). Il renvoie alors à la note 65 de son

édition, qui concerne la distinction langue/parole, et qui témoigne d'une lecture de cette distinction faisant de la langue un principe d'analyse du donné de la parole, telle qu'on la trouve notamment chez les structuralistes. De fait, il apparaît que le *Cours de linguistique générale* s'éloigne ici des notes de Saussure, dans la direction indiquée (et suivie) par De Mauro. D'après Godel et Engler⁷, ces alinéas ont été rédigés à partir de deux développements respectivement issus des deuxième et troisième cours⁸. On lit dans le *Cours de linguistique générale* :

« Qu'est-ce qu'une *identité* synchronique ? Il ne s'agit pas ici de l'identité qui unit la négation *pas* au latin *passum* ; elle est d'ordre diachronique, – il en sera question ailleurs, p. 249, – mais de celle, non moins intéressante, en vertu de laquelle nous déclarons que deux phrases comme “je ne sais *pas*” et “ne dites *pas* cela” contiennent le même élément. Question oiseuse, dira-t-on : il y a identité parce que dans les deux phrases la même tranche de sonorité (*pas*) est revêtue de la même signification. Mais cette explication est insuffisante, car si la correspondance des tranches phoniques et des concepts prouve l'identité (voir plus haut l'exemple “la *force* du vent” : “à bout de *force*”), la réciproque n'est pas vraie : il peut y avoir identité sans cette correspondance. » (Saussure, 1972 : p. 150).

La proposition : « Mais cette explication est insuffisante, car si la correspondance des tranches phoniques et des concepts prouve l'identité, la réciproque n'est pas vraie : il peut y avoir identité sans cette correspondance. » est due aux éditeurs. Les notes d'étudiants donnent à lire un autre propos. On lit tout d'abord dans le deuxième cours (dans la version de Riedlinger) :

« [...] il est tout aussi intéressant de se demander sur quoi nous faisons reposer l'affirmation de l'identité de “Messieurs” et “Messieurs” ! <Assurément il y a là deux actes successifs ! **Il faut se référer à un lien quelconque. Quel est-il ?**> »

Il s'agit d'**une identité à peu près la même que si je parle de l'identité du train express de 12h50 et de 5h pour Naples**. Peut paraître paradoxal : matière phonique différente ! Mais dans *Messieurs* prononcé deux fois c'est la même chose : < j'ai dû renouveler la matière ! > Donc ce n'est pas une identité quelconque qui est sous la main. **Autre exemple : on rebâtit une rue, c'est la même rue ! Cette identité est du même genre que l'identité linguistique**. Cette question – sur quoi repose l'identité – est la plus grave parce qu'elle revient tout à fait à la question de l'unité. **Il n'y a pas identité si certaines conditions tacites ne sont pas acquises d'avance. Le lien de l'identité <linguistique (il peut d'ailleurs y en avoir plusieurs !)> affecte <done> l'idée même de l'unité**. Dans l'exemple de la rue on peut se demander de quel genre est cette unité : **on verra qu'elle est purement négative ou oppositive**.

Le lien d'identité repose donc sur **des éléments qu'il faut rechercher et par lesquels on touchera de très près les unités**. Et cette question des identités finit par <être> la même que celle des réalités linguistiques. » (Saussure, 1997 : p. 22-23 [je souligne en gras]).

Saussure commence ainsi par donner deux comparaisons : celle du train, puis celle de la rue (toutes deux reprises ensuite par les éditeurs), avant de parler de « conditions tacites », puis plus loin d'« éléments qu'il faut rechercher ». Il établit en outre un lien entre *identité* et *unité*, puis *réalité*, et affirme que l'unité est « purement négative ou oppositive », ce qui nous reconduit au concept de valeur. La comparaison du train revient ensuite dans le troisième cours, que je cite ici dans la version de Constantin :

« Nous faisons souvent des identités comme celle-ci : Un train part à 5h25 de Cornavin, – tous les jours – pour nous il est identique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 226).

Le développement en question s'ouvre de la manière suivante :

« *Les entités concrètes envisagées comme des identités*. Ce point de vue est très utile à observer ; il fallait, nous l'avons vu, pour dégager une unité observer toujours l'association intime du sens et de la sensation auditive, en outre délimiter l'image, – mais cette même opération pourrait s'appeler la fixation d'identité pour un signe quelconque. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 226).

Il y est question d'« observer toujours l'association intime du sens et de la sensation auditive ». Cette expression n'apparaît pas dans les notes de Dégallier – les éditeurs, comme on le sait, ne disposaient pas de celles de Constantin :

« *Les entités concrètes envisagées comme des identités*. Ce point de vue est très utile à observer. Cette opération peut s'appeler la fixation d'identité. On peut représenter le problème des entités sous cette forme : qu'est-ce qui est une identité dans la langue ? » (Saussure, 1967 : p. 243).

⁷ Voir Godel (1957) et Saussure (1967).

⁸ Voir Saussure (1997) : p. 22-23 et Saussure & Constantin (2005) : p. 226-227.

Elle n'est cependant qu'une explicitation, dans la mesure où Saussure rappelle ici le développement relatif aux entités concrètes⁹, développement auquel les éditeurs renvoient eux aussi avec la référence à *la force du vent*, et dont la rédaction dans le *Cours de linguistique générale* témoigne justement de ce que les éditeurs l'ont lu comme l'exposé d'une méthode, alors qu'il s'agit en fait de la définition de l'entité linguistique comme *signe*, par opposition au *son*. On lit ensuite dans les notes de Constantin :

« Un orateur parle de la guerre, et répète quinze ou vingt fois le mot *guerre*, nous le déclarons identique. – <Or chaque fois que le mot est prononcé, il y a des actes séparés>

Voilà déjà un premier point. Mais ensuite si nous considérons cet autre point que dans la même phrase je puis dire par exemple : son violon a le même son ; si précédemment je m'étais appliqué sur l'identité du son, je verrais ici que la tranche auditive *son* répétée deux fois ne représente pas une identité.

De même si on surprend la même suite auditive dans : “cet animal porte plume et bec” et “<prête-moi ton> porte-plume”, nous ne reconnaissons pas qu'il y a là une identité. Il faut qu'il y ait identité dans l'idée évoquée. Elle comporte, cette identité, un élément subjectif, indéfinissable. Le point exact <où il y a identité> est toujours délicat à fixer. Dans *lentille* (légume et microscope) y a-t-il identité ou non ? Si le moyen nous fait défaut, cela n'est pas notre faute. **Il faut la correspondance parfaite dans la tranche auditive avec la correspondance appréciablement parfaite dans l'idée évoquée.** <Tout le mécanisme de la langue roule autour d'identité et de différence> Remarquons seulement ici que poser la question des unités ou celle des identités, c'est la même chose. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 226-227 [je souligne en gras]).

De nouveau, les notes de Dégallier sont moins complètes ; manque en particulier la proposition indiquée en gras :

« Ainsi mot *guerre* : je peux l'entendre, en un court moment, une vingtaine de fois dans la bouche d'un orateur. Je vois dans ce mot <répété> une identité. Or chaque fois que le mot est prononcé, il y a <des> actes <séparés>. Mais dans “son violon a le même son”, pas d'identité entre les deux *son*. Donc il ne suffit pas, comme critère d'identité, d'avoir même tranche auditive. Il faut autre chose. De même : *cet animal porte plumes et bec ; prête-moi ton porte-plume*. Pas d'identité entre les deux. Il faut avouer qu'il y a là un élément subjectif, mais commun à toutes les personnes. Cependant très délicat de voir où il y a identité. Et nos identités sont la base. Tout le mécanisme de langue roule autour d'identité et de différence. Poser question des unités ou celle des identités, c'est la même chose. » (Saussure, 1967 : p. 244/243/245).

Il apparaît cependant de même, à la lecture de celles-ci, que les éditeurs explicitent le propos de Saussure, et cette moindre complétion n'en rend la rédaction de Bally et Sechehaye que d'autant plus digne d'intérêt pour mon propos : si l'identité saussurienne est une identité de combinaison, celle qu'y projettent « naturellement » les éditeurs est une identité objectale, formelle, ou structurale, en dépit de l'affirmation saussurienne, dans le deuxième cours, du caractère négatif de l'unité linguistique. La combinaison dont il était question dans le chapitre sur les entités concrètes est entendue par eux dans le cadre du rapport son/sens, et celle-ci leur paraît donc insuffisante à constituer l'unité. Le caractère formel – d'invariant, pour reprendre un terme cher aux structuralistes – apparaît bien dans la suite du paragraphe, dans l'explicitation des comparaisons du train et de la rue :

« Pourquoi peut-on reconstruire une rue de fond en comble sans qu'elle cesse d'être la même ? Parce que l'entité qu'elle constitue n'est pas purement matérielle ; elle est fondée sur certaines conditions auxquelles sa matière occasionnelle est étrangère, par exemple sa situation relativement aux autres ; pareillement, ce qui fait l'express, c'est l'heure de son départ, son itinéraire et en général toutes les circonstances qui le distinguent des autres express. Toutes les fois que les mêmes conditions sont réalisées, on obtient les mêmes entités. Et pourtant celles-ci ne sont pas abstraites, puisqu'une rue ou un express ne se conçoivent pas en dehors d'une réalisation matérielle. » (Saussure, 1972 : p. 151-152).

Notons en effet, dans ce développement, la notion d'entité non « purement matérielle », « fondée sur certaines conditions auxquelles sa matière occasionnelle est étrangère, par exemple sa situation relativement aux autres ». Il s'agit bien de définir un invariant qui permet de subsumer la diversité des « réalisations matérielles ». On est plus proche, par de telles formulations, des propositions hjelmsleviennes ou jakobsoniennes que de la théorie saussurienne. On voit bien, ici, comment la double problématique des rapports son/sens et forme/substance fonctionne comme cadre de la lecture de Saussure.

La problématique des rapports forme/substance (invariant/variations) transparait également par endroits dans le paragraphe « La valeur considérée dans son aspect conceptuel » (deuxième paragraphe du quatrième chapitre de la deuxième partie), et on notera à cet égard comme tout particulièrement remarquable cette remarque de Sechehaye dans sa collation du troisième cours, qui atteste de la

⁹ Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 223 *sqq.*

compréhension structuraliste de cette opposition saussurienne, là où Saussure n'oppose pas invariant et variations, mais langue et effet de langue :

« Je crois avoir bien interprété cette énigme. Signification et sens sont synonymes – et ce qui entoure doit vouloir dire l'occasion le contexte, et non les rapports qui établissent la valeur comme on pourrait le croire. » (Sofia, 2015 : p. 816).

Sechehaye commente ici ce passage des notes de Dégallier :

« Le sens d'un terme dépend de présence ou absence d'un terme voisin. Depuis le système, nous arrivons à idée de valeur, non de sens. Système conduit au terme. Alors on s'apercevra que <la> signification est déterminée par ce qui entoure. » (Saussure, 1967 : p. 261)

que l'on retrouve chez Constantin :

« <[...] Le sens d'un terme dépend de présence ou absence d'un terme voisin> Le système conduit au terme et le terme à la valeur.

<Alors on s'apercevra que signification est déterminée par ce qui entoure. Nous en reviendrons ainsi aux chapitres que nous avons vus précédemment, mais par la vraie voie, par le système, non en partant du mot isolé> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 285).

Estanislao Sofia signale en note :

« Sur la *nota bene* Sechehaye, on lit : “*En fait de S[aussure] n'a jamais défini la signification¹⁰.*” » (Sofia, 2015 : p. 816, note *).

De fait, Saussure n'a pas défini la signification ; il en a donné l'étiologie.

2.3. La problématique des rapports son/sens

Je donnerai ici deux exemples de modifications minimales, mais qui montrent le fonctionnement de la problématique des rapports son/sens.

Le premier est bien connu. On a en effet fréquemment signalé, dans le paragraphe « La langue comme pensée organisée dans la matière phonique » mentionné plus haut, l'inversion du rapport entre valeur et arbitraire. On lit dans le *Cours de linguistique générale* :

« Non seulement les deux domaines reliés par le fait linguistique sont confus et amorphes, mais le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère, puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors. **Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire.** » (Saussure, 1972 : p. 157 [je souligne en gras]).

On lit en revanche dans les notes d'étudiants, dans les trois versions dont nous disposons (Constantin, Dégallier, Mme Sechehaye) :

« Non seulement ces deux domaines entre lesquels se passe le fait linguistique sont amorphes, <mais le choix du lien entre les deux> ce mariage <entre les deux> qui créera la valeur est parfaitement arbitraire. Sans cela, les valeurs seraient dans une certaine mesure absolues. <Si ce n'était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de valeur, il y aurait un élément absolu>

Mais puisque ce contrat est parfaitement arbitraire, les valeurs seront parfaitement relatives. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 285-286 [je souligne en gras])

« [Dégallier] Non seulement les deux domaines réunis par le fait linguistique sont confus et amorphes, mais le choix du lien entre les deux, le mariage entre les deux, est parfaitement arbitraire. Si ce n'était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de valeur ; il y aurait un élément absolu.

Mais les valeurs restent parfaitement relatives parce que le lien est parfaitement arbitraire.

[Mme Sechehaye] Le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est arbitraire. **Aussi les valeurs sont-elles relatives.** » (Saussure, 1967 : p. 254 [je souligne en gras]).

Cette inversion est en effet remarquable car on la retrouve dans l'élaboration de tous les structuralistes, qui s'attachent à une construction structurale de l'arbitraire du signe – la structure garantit l'arbitraire –, là où Saussure place l'arbitraire au fondement de la valeur ; or, dès lors, l'arbitraire désigne un type de rapport son/sens – arbitraire, au lieu de motivé –, où l'on retrouve le cadre de la définition traditionnelle du signe, signe dont, comme nous l'avons vu, Saussure s'attache pour sa part à donner l'étiologie. À cet égard, il est significatif que les éditeurs aient retenu, pour la première phrase, la formulation de Mme

¹⁰ Ce passage est également cité par Engler (voir Saussure, 1967 : p. 261), qui attribue l'ajout à Bally.

Sechehaye de préférence à celle de Dégallier, qui sera pour sa part confirmée par les notes de Constantin. Cette formulation se situe en effet dans le cadre de la problématique des rapports son/sens. Ce choix était déjà fait dans la collation Sechehaye, où, en revanche, le rapport d'implication arbitraire → valeurs était correct :

« Non seulement les deux domaines réunis par le fait linguistique sont confus et amorphes, mais le choix du lien entre les deux, le mariage que l'on fait de telle tranche acoustique avec telle idée est parfaitement arbitraire. Si ce n'était pas le cas il y aurait à restreindre cette idée de valeur, il y aurait un élément absolu. Mais les valeurs restent parfaitement relatives parce que le lien est parfaitement arbitraire. » (Sofia, 2015 : p. 824).

Le deuxième exemple que je donnerai pour terminer concerne la rédaction du dernier paragraphe de ce même quatrième chapitre de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale* : « Le signe considéré dans sa totalité ». Les éditeurs se fondent cette fois sur un passage des notes de Saussure. On lit dans le *Cours de linguistique générale* :

« Certains faits diachroniques sont très caractéristiques à cet égard : ce sont les innombrables cas où l'altération du signifiant amène l'altération de l'idée, et où l'on voit qu'en principe la somme des idées distinguées correspond à la somme des signes distinctifs. Quand deux termes se confondent par altération phonétique (par exemple *décrépit* = *decrepitus* et *décrépi* de *crispus*), les idées tendront à se confondre aussi, pour peu qu'elles s'y prêtent. Un terme se différencie-t-il (par exemple *chaise* et *chaire*) ? Infailliblement la différence qui vient de naître tendra à devenir significative, sans y réussir toujours, ni du premier coup. Inversement toute différence idéale aperçue par l'esprit cherche à s'exprimer par des signifiants distincts, et deux idées que l'esprit ne distingue plus cherchent à se confondre dans le même signifiant. » (Saussure, 1972 : p. 167).

Les notes de Saussure, qui sont extraites de « Status et motus. Notes pour un livre de linguistique générale, 2 » (1894-1897), donnent pour leur part :

« Voilà déjà de quoi faire réfléchir sur le mariage d'une idée et d'un nom quand intervient (*le*) ce facteur, imprévu, absolument ignoré dans la combinaison philosophique, LE TEMPS. Mais il n'y aurait là rien encore de frappant, rien de caractéristique, rien de spécialement propre au langage s'il n'y avait que ces deux genres d'altération, et ce premier genre de dissociation, par lequel l'idée quitte le signe, spontanément, que celui-ci s'altère ou non. Les deux choses restent encore jusqu'ici des entités séparées au moins pour un []

Ce qui est caractéristique [] ce sont les innombrables cas où c'est l'altération du signe qui change l'idée même, et où on voit tout à coup qu'il n'y a point de différence du tout de moment en moment, entre la somme des idées distinguées et la somme des signes distinctifs. Deux signes par altération phonétique se confondent : l'idée dans une mesure déterminée (déterminée par l'ensemble des autres éléments) se confondra. Un signe se différencie par le même procédé aveugle ; infailliblement il s'attache un sens à cette différence qui vient de naître. Voici des exemples, mais constatons tout de suite l'entière insignifiance d'un point de vue qui part de la relation d'une idée et d'un signe hors du temps, hors de la transmission, qui seule nous enseigne (expérimentalement) ce que vaut le signe. Exemples » (Saussure, 2002 : p. 231)

Dans le *Cours de linguistique générale*, « à cet égard » renvoie à une proposition précédente, qui est elle-même une insertion : « le propre de l'institution linguistique est justement de maintenir le parallélisme entre ces deux ordres de différences » (Saussure, 1972 : p. 167), et qui conclut un passage dont j'aurais également pu analyser ici la rédaction, car les éditeurs y reprennent ce que Saussure, dans le troisième cours, dit de la positivité de la combinaison constitutive du signe, qui dans les notes de tous les étudiants¹¹ est le résultat du conditionnement réciproque des différences, Dégallier et Constantin parlant par ailleurs, non de positivité, mais de « quelque chose qui peut ressembler à des termes positifs », mais devient dans le *Cours de linguistique générale* un « fait positif » identifié au « système de valeurs ». À la dialectique de la valeur et de l'effet de langue se substitue ainsi le signe comme effet de structure, structure identifiée à la langue, en vertu de ce que l'on pourrait appeler une « hypothèse structurale », au lieu que la langue soit *définie* comme système de valeurs. Il s'agit, autrement dit, de construire structurellement le signe, au lieu d'en donner l'étiologie. De fait, le cadre du signe demeure premier, et c'est de ce cadre que témoigne la rédaction du passage cité, à partir des notes de Saussure. Dans les notes de Saussure, le contexte est celui de la récusation de la représentation de la langue en termes de nomenclature, c'est-à-dire de rapport son/sens, conception attribuée aux philosophes, et que la linguistique (diachronique) permet de rectifier : en montrant que son et sens sont effets de langue, la langue étant par ailleurs fonctionnement. Cette représentation est en revanche sous-jacente à la rédaction des éditeurs, comme en témoignent les insertions ou modifications en gras :

« Certains faits diachroniques sont très caractéristiques à cet égard : ce sont les innombrables cas où l'altération du signifiant amène l'altération de l'idée, et où l'on voit qu'en principe la somme des idées distinguées

¹¹ Voir Saussure (1967) : p. 271-273.

correspond à la somme des signes distinctifs. Quand deux termes se confondent par altération phonétique (par exemple *décrépit* = *decrepitus* et *décrépi* de *crispus*), les idées tendront à se confondre aussi, **pour peu qu'elles s'y prêtent**. Un **terme** se différencie-t-il (par exemple *chaise* et *chaire*) ? Infailliblement la différence qui vient de naître **tendra à devenir significative, sans y réussir toujours, ni du premier coup. Inversement toute différence idéale aperçue par l'esprit cherche à s'exprimer par des signifiants distincts, et deux idées que l'esprit ne distingue plus cherchent à se confondre dans le même signifiant.** » (Saussure, 1972 : p. 167 [je souligne en gras]).

En effet, « pour peu qu'elles s'y prêtent », au lieu de « dans une mesure déterminée (déterminée par l'ensemble des autres éléments) », introduit l'idée d'une convenance, alors que les notes montrent qu'il s'agit de délimitation (axe horizontal de la valeur). De Mauro interprète d'ailleurs significativement ce passage en termes fonctionnalistes d'économie¹². En outre, « terme » au lieu de « signe », c'est-à-dire « signifiant » dans la réécriture des éditeurs, qui apparaît par deux fois, met en avant le résultat, au lieu de ce qui est impliqué dans le fonctionnement (ici, la matière phonique), et « tendra [...] sans y réussir toujours, ni du premier coup », au lieu de « infailliblement », introduit de même l'idée de deux « entités séparées » (comme dans les notes de Saussure). Enfin, la dernière phrase est un ajout : « Inversement toute différence idéale aperçue par l'esprit cherche à s'exprimer par des signifiants distincts, et deux idées que l'esprit ne distingue plus cherchent à se confondre dans le même signifiant. » De Mauro note que cet ajout n'est « pas entièrement immotivé » (Saussure, 1972 : p. 467, note 243) ; cette phrase me semble pour ma part profondément anti-saussurienne : « cherche à s'exprimer » renvoie à la problématique des rapports son/sens, et de même la notion d'une idée *cherchant* à s'exprimer ou à se confondre ; celle-ci, de nouveau, est en effet une entité séparée.

Voilà donc quelques échantillons de ce que pourrait être une analyse épistémologique de la rédaction des éditeurs du *Cours de linguistique générale* ; je voudrais de nouveau insister, pour conclure, sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une critique, au sens commun, de cette rédaction, c'est-à-dire de distinguer les passages « mal rédigés » des passages « bien rédigés » – quoiqu'une telle distinction puisse être utile au lecteur moderne du *Cours de linguistique générale*, dans la mesure où ce texte demeure lu –, mais de voir ce qu'elle nous enseigne de la lecture de Saussure par Bally et Sechehaye ; c'est là, cependant, j'en ai fait l'expérience en préparant ce travail, un exercice extrêmement délicat, si l'on veut se garder de l'ergotage ou de la surinterprétation.

Bibliographie

- BENVENISTE, É. (éd.). *Actes de la conférence européenne de sémantique (Nice, 26-31 mars 1951)*. Société de linguistique de Paris. s.l.s.d [hors commerce].
- ENGLER, R. (2004). « The making of the *Cours de linguistique générale* », in Sanders, C. (éd.), *The Cambridge Companion to Saussure*, p. 47-58. Cambridge : Cambridge University Press.
- GAUTIER, L. (2005). « Entretien avec M. de Saussure, 6 mai 1911 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 58, p. 69-70. Genève : Droz.
- GODEL, R. (1957 [1969]). *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*. Genève : Droz.
- PUECH, C. (2004). « Saussure and structuralist linguistics in Europe », in Sanders, C. (éd.), *The Cambridge Companion to Saussure*, p. 124-138. Cambridge : Cambridge University Press.
- PUECH, C. (2005). « L'émergence de la notion de "discours" en France et les destins du saussurisme », in *Langages*, n° 159 (Chiss, J.-L. & Dessons, G. dir., *Linguistique et poétique du discours. À partir de Saussure*), p. 93-110. Paris : Larousse.
- RASTIER, F. (2015). *Saussure au futur*. Paris : Les Belles Lettres.
- SAUSSURE, F. (de) (1967/1974). *Cours de linguistique générale*. Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- SAUSSURE, F. (de) (1972¹³ [1995]). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- SAUSSURE, F. (de) (1997). *Deuxième Cours de linguistique générale (1908-1909)*, d'après les cahiers d'Albert Riedlinger et Charles Patois. Oxford, New York, Tokyo : Pergamon.

¹² Voir Saussure (1972) : p. 467, note 243.

¹³ La première édition du *Cours de linguistique générale* date de 1916. Les suivantes (la seconde édition date de 1922) s'en distinguent par quelques modifications mineures et une pagination différente. 1972 est la date de la première édition qui soit accompagnée de l'apparat critique de Tullio de Mauro.

- SAUSSURE, F. (de) (2002). *Écrits de linguistique générale*. Paris : Gallimard¹⁴.
- SAUSSURE, F. (de) & CONSTANTIN, É. (2005). « Ferdinand de Saussure : Notes préparatoires pour le cours de linguistique générale 1910-1911, Émile Constantin : Linguistique générale. Cours de M. le professeur de Saussure 1910-1911 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 58, p. 83-289. Genève : Droz.
- SOFIA, E. (2015). *La « Collation Sechehaye » du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, édition, introduction et notes. Leuven, Paris, Bristol, CT : Peeters.

¹⁴ Nous avons corrigé les citations produites à la lumière des manuscrits. Celles-ci peuvent donc présenter des divergences par rapport à la leçon de l'édition citée.